



NOTE DE SERVICE

No : E-1415-AB-2288-T

Remplace le No :

Destinataires : Tout le personnel, les syndicats et les associations

Expéditeur : Nancy Émond, coordonnatrice, DSRH

Date : Lundi 18 août 2014

Objet : **Appel d'offres 190AO1455**
Programme d'aide aux employés (P.A.E.) – Changements

Bonjour à tous,

Pour donner suite à l'appel d'offre de mai dernier, nous tenons à vous informer que le conseil des commissaires a adjugé les services de la firme Morneau Shepell afin de dispenser des services professionnels de counseling et d'information pour le personnel visé⁽¹⁾, **à compter du 1^{er} septembre 2014.**

Il est possible qu'un membre du personnel consulte présentement un conseiller de notre fournisseur précédent de PAE, Turcotte, Martucci & associés. Dans cette éventualité, nous vous assurons que vous pouvez poursuivre vos séances avec votre conseiller actuel pour terminer cette consultation.

La firme Morneau Shepell est, depuis plus de vingt-cinq ans, l'un des principaux fournisseurs de PAE et sa vaste gamme de services s'est avérée très efficace pour aider les employés qui y font appel. Les conseillers sont des professionnels hautement qualifiés et expérimentés dans un éventail de problèmes personnels ou liés au travail. Un conseiller sera à l'écoute de tout problème ou difficulté.

L'accès aux services de Morneau Shepell est disponible 24 heures sur 24. Vous pouvez y accéder en composant le : **1 800 361-5676.**

Les frais de ce programme sont acquittés par la commission scolaire. Le programme prévoit, jusqu'à **trois séances de consultation gratuites par employé, annuellement.** Lorsqu'une situation exige un traitement prolongé ou spécialisé, le conseiller de Morneau Shepell effectuera une référence auprès de spécialistes ou d'organismes compétents.

.../2

Si des services spécialisés externes s'avéraient nécessaires, les frais de ceux-ci seraient à la charge de l'employé. Toutefois, certains de ces services peuvent être couverts par votre régime provincial d'assurance-maladie ou par votre assurance collective.

Chaque personne qui consulte peut être assurée de la confidentialité et de la protection de ses renseignements personnels, dans le cadre permis de la loi ⁽²⁾. Vous communiquez directement avec Morneau Shepell et aucun renseignement personnel ne sera retransmis à la commission scolaire.

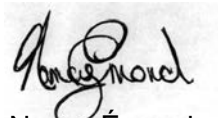
Nous mettrons à votre disposition une brochure qui contient une carte portefeuille au secrétariat de votre établissement au mois de septembre. De plus, l'information relative au programme se retrouve sur le bureau virtuel dans la section ressources humaines :

- Appuyer sur l'icône « *Accueil ressources humaines* »;
- Appuyer sur « *Santé globale* »;
- Dans le menu déroulant, appuyer sur « *Programme d'aide aux employés* ».

Notre nouveau Programme d'aide aux employés reflète notre engagement permanent à contribuer au mieux-être de nos employés.

En espérant que ce service répondra à vos besoins.

Je vous souhaite une belle rentrée scolaire!



Nancy Émond
Secteur de la santé globale

⁽¹⁾ *Tout le personnel régulier à temps plein ou partiel, le personnel contractuel (enseignant et professionnel), le personnel de soutien temporaire engagé pour au moins 20 semaines, le personnel affecté à la surveillance d'élèves et au service de garde.*

⁽²⁾ *Les limites de la confidentialité telles que définies par la loi incluent la violence envers les enfants et les menaces de violence susceptibles de mettre en danger la vie d'une personne.*